

1.**Avant la mobilité****1 Prépare ta mobilité**

Trouve le projet de mobilité qui te correspond ! Pour cela, découvre les partenaires internationaux. Contacte ton relai RI.

3 Tu es pré-sélectionné.e

1.Ta candidature est étudié.e, tu es contacté.e par le SRICR* qui t'annonce les résultats de sélection.
2.Si tu es pré-sélectionné.e, tu vas recevoir les consignes pour candidater auprès de l'université d'accueil.

5 Fais ta demande d'aide

Lis attentivement la page relative aux aides à la mobilité.
Complète le formulaire "Demande une aide à la mobilité" et ajoute les pièces demandées.

Contacts utiles

- Relai RI (questions académiques)
- *Service des Relations Internationales et de la Coopération Régionale (questions administratives) : outgoing@univ-reunion.fr

2.**Pendant la mobilité****7****Télécharge et fais signer ton attestation de présence**

- 1) Dès ton arrivée sur place : Fais signer ton attestation de présence par l'université d'accueil (partie 1 : à l'arrivée.)
- 2) Connecte-toi au portail des étudiants pour y rattacher ton attestation de présence signée via le formulaire "Pendant/Après votre mobilité".

8**Versement 1 des aides à la mobilité**

Si tu es éligible et sous réserve d'un dossier administratif complet, un premier versement de vos aides sera versé
Erasmus+ : délai de traitement 3 semaines

9**Fais signer ton attestation de fin**

À la fin de ta mobilité : fais signer ton attestation de présence (partie 2 "au départ" par l'université d'accueil.
Connecte-toi au portail des étudiants pour y rattacher ton attestation de présence signée via le formulaire "Pendant/Après votre mobilité".

3.**Après la mobilité****10****Soumets ton rapport de mobilité (Erasmus+ uniquement)**

Erasmus+ : tu recevras un lien vers un questionnaire en anglais que tu devras obligatoirement compléter. Ce questionnaire a pour but de recueillir ton retour d'expérience de mobilité.

11**Versement du solde des aides à la mobilité**

Si vous êtes éligible et sous réserve d'un dossier administratif complet, le second versement de ton aide à la mobilité te sera versé.

12**Relevé de notes**

Une fois le relevé de notes reçu de l'université partenaire, transmets à ton relai RI pour faire valider tes notes obtenues à l'étranger et permettre l'édition de ton relevé de notes de l'Université de La Réunion.